



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 15 décembre 2022

Objet : Conditions de travail lors du « Johnny symphonic » à Acropolis

Monsieur le Directeur de l'Opéra,

L'Orchestre Philharmonique a participé, le samedi 10 décembre dernier, à la production « Johnny symphonic » lors du Festival « C'est pas classique » qui s'est tenu dans la salle Apollon à Acropolis.

Lors de cet événement, de nombreux musiciens nous ont fait part de leurs conditions de travail qui se sont révélées dégradées.

En effet, l'emplacement réservé aux musiciens sur la scène s'est avéré insuffisamment spacieux et dégagé pour permettre leur prestation et leurs déplacements en toute sécurité pour eux-mêmes et leurs instruments.

Il nous a été notifié notamment des praticables trop étroits pour s'installer et bouger les jambes, une difficulté pour chaque musicien d'atteindre sa place et d'adopter une position appropriée pour le jeu de son instrument, l'absence de barrière de sécurité derrière les chaises disposées sur les praticables, l'encombrement du passage par les câblages et les micros qui contraignaient des musiciens à enjamber les obstacles, le tout en tenue de concert et en tenant son instrument personnel dans les mains.

Un musicien nous a d'ailleurs signalé avoir été victime d'une chute dans laquelle il a protégé son instrument de ses bras, ce qui lui a occasionné des douleurs et hématomes.

Nous rappelons que les musiciens fournissent eux-mêmes et à leurs frais leurs instruments, pour lesquels ils touchent une prime d'entretien dont le montant, non revalorisé depuis 1984, atteint la dérision.

Le niveau sonore particulièrement haut de la prestation, sans possibilité d'utiliser les bouchons d'oreilles à cette occasion, nous a également été signalé comme difficilement supportable.

Une réflexion sur la disposition des pupitres, ainsi qu'une distance plus grande entre certains groupes d'instruments auraient été nécessaires, d'autant que certains problèmes avaient déjà été signalés lors des répétitions à la Diacosmie, dont la salle Fourestier pose de nombreux problèmes en terme notamment d'acoustique, qui rejaillissent sur la qualité du travail mais aussi sur la santé auditive des musiciens.

Pour terminer, les musiciens ont appris le jour même du concert, voire pour certain au cours du spectacle, qu'ils devraient prolonger leur soirée de travail par la réalisation de patchs après le départ du public, au-delà de six heures de services particulièrement éprouvantes.

Outre une meilleure anticipation de la gestion et des conditions de travail des musiciens, nous vous demandons, Monsieur de Directeur Général de l'Opéra, de veiller à ce que de pareils épisodes ne puissent plus se reproduire, et que la participation de l'orchestre à des missions diversifiées ne soit pas synonyme de dégradation de leurs conditions de santé au travail, ou de risque pour l'intégrité de leurs instruments.

PO/ Le syndicat CGT NMCA



Violaine Darmon
Référente CGT Opéra